Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro AP, veuillez visiter :
bacproap.fr/annales-sujets-et-corriges

Bac Pro AP

Situation d’évaluation professionnelle intégrée : choix et utilisation des équipements

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-AP-EP1** • Durée : **120 minutes** • Coefficient : **Aucun coefficient autonome**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de l’intervention et des contraintes (3 questions) **Page 3**

2. Choix de l’équipement et calculs professionnels (4 questions) **Page 5**

3. Préparation et protocole opératoire (3 questions) **Page 7**

4. Prévention et sécurité au travail (4 questions) **Page 10**

5. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bacproap.fr/assets/annales/bac-pro-ap/Agroéquipement/2026/Bac Pro AP - Agroéquipement - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de l’intervention et des contraintes

L’entreprise fictive Les Jardins du Val prépare la première tonte d’une pelouse de 28 m sur 30 m, plane, sèche, sans obstacle et suffisamment enracinée. L’intervention doit respecter une hauteur de coupe de 55 mm, protéger les plantations voisines, maîtriser le bruit et évacuer les déchets verts vers la zone de collecte.

Partie 1

Question 1.1. À partir du contexte et du DT 1, relever quatre contraintes ou exigences du chantier qui doivent guider la préparation de l’intervention.

Quatre exigences guident la préparation : la surface et la configuration du terrain, le réglage demandé, la qualité du résultat et la gestion des déchets.

- Traiter une pelouse rectangulaire de 28 m × 30 m.
- Intervenir sur un terrain plat, sec et sans obstacle.
- Régler la coupe à 55 mm et obtenir une tonte régulière.
- Protéger les plantations voisines, maîtriser le bruit et évacuer les déchets verts vers la zone de collecte.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pelouse de 28 m × 30 m, terrain plat et sec, coupe régulière à 55 mm, protection des plantations, bruit maîtrisé et déchets évacués.

Question 1.2. Indiquer deux critères techniques permettant de choisir une tondeuse adaptée à cette intervention et préciser, pour chacun, en quoi il répond aux besoins du chantier.

Critère technique	Réponse au chantier
Largeur de coupe	0,55 m : réduit le nombre de passages.
Mode de collecte	Bac de ramassage : facilite l’évacuation des déchets verts.

La tondeuse autotractée disponible réunit ces caractéristiques et sa largeur de coupe est supérieure à celle de la tondeuse poussée. Le bac répond à l’exigence de collecte du chantier. Ces critères permettent de choisir un matériel adapté à la surface, au résultat attendu et à la gestion des déchets, sans négliger les contrôles préalables prévus par la notice.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tondeuse autotractée de 0,55 m avec bac de ramassage.

Question 1.3. Identifier une information à vérifier auprès du responsable avant le démarrage et expliquer brièvement son utilité pour l'organisation du chantier.

Vérifier auprès du responsable où se trouve la zone de collecte et si elle est accessible au moment de l'intervention. Le chantier prévoit l'évacuation des déchets verts, mais l'opérateur doit connaître la destination et le trajet à emprunter avec le bac.

Cette information permet d'organiser les déplacements, d'évacuer les déchets sans encombrer la pelouse et d'éviter de gêner les autres activités du chantier ou l'accès depuis l'allée de service.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier l'emplacement et l'accessibilité de la zone de collecte pour organiser l'évacuation des déchets.

2. Choix de l’équipement et calculs professionnels

Le dossier compare une tondeuse autotractée et une tondeuse poussée, et fournit les paramètres de calcul retenus pour la tondeuse autotractée. Il faut calculer la surface, la largeur effective, le rendement corrigé, la durée de tonte et la consommation indicative, en respectant les conversions et les arrondis demandés.

Partie 2

Question 2.1. Calculer la surface de la pelouse en mètres carrés, présenter le calcul et donner l’unité.

Le plan DT 1 donne une pelouse rectangulaire de 28 m sur 30 m. Pour calculer son aire, on multiplie ses deux dimensions : $S = 28 \times 30 = 840$. Les longueurs étant en mètres, le résultat s’exprime en mètres carrés. Aucune zone n’est à retrancher : la surface entière est à tondre. Cette valeur servira de base aux estimations de rendement et de durée des questions suivantes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surface de la pelouse : 840 m².

Question 2.2. Calculer la largeur effective de travail, puis le rendement théorique corrigé en mètres carrés par heure avec la relation R = Le × V × 1000 × k. Préciser les conversions utiles.

Calcul	Développement	Résultat
Largeur effective	0,55 - 0,05	0,50 m
Vitesse convertie	3,2 × 1 000	3 200 m/h
Rendement corrigé	0,50 × 3,2 × 1 000 × 0,70	1 120 m²/h

Le recouvrement de 0,05 m est retiré de la largeur nominale de 0,55 m. Pour appliquer la formule, la vitesse en kilomètres par heure est convertie en mètres par heure en la multipliant par 1 000. Le coefficient d’efficacité réduit ensuite le rendement pour tenir compte des manœuvres et des pertes de temps indiquées dans le dossier technique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Largeur effective : 0,50 m. Rendement corrigé : 1 120 m²/h.

Question 2.3. À partir de la surface et du rendement calculés, estimer la durée de tonte en minutes avec t = S / R × 60, en utilisant S en mètres carrés et R en mètres carrés par heure.

La surface de la pelouse est de 840 m² et le rendement corrigé est de 1 120 m²/h. On divise la surface par le rendement pour obtenir la durée en heures, puis on multiplie par 60 pour la convertir en minutes : $t = \frac{840}{1120} \times 60 = 45$. L’estimation suit les paramètres indicatifs fournis pour cette tondeuse et s’arrondit au dixième de minute, conformément à la consigne.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Durée estimée : 45,0 min.

Question 2.4. Estimer le volume de carburant consommé pendant la tonte à partir de la durée calculée et de la consommation horaire indicative, avec C = q × th. Préciser une raison pour laquelle la consommation réelle peut différer de cette estimation.

La durée calculée, 45 min, vaut $45/60 = 0,75$ h. Avec la consommation horaire indicative de 0,80 L/h, on obtient $C = 0,80 \times 0,75 = 0,60$ L. Le volume est arrondi au centième de litre comme demandé. La consommation réelle peut varier selon les conditions de travail, notamment si la charge du moteur ou la vitesse de tonte diffère des valeurs indicatives.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Consommation estimée : 0,60 L. Elle varie selon les conditions réelles de tonte.

3. Préparation et protocole opératoire

L'intervention demande de choisir le matériel disponible, d'effectuer les contrôles préalables et d'organiser les opérations selon la notice du fabricant et les ressources techniques. Le DR 1 porte sur le choix du matériel et les contrôles, tandis que le DR 2 demande de remettre les étapes de tonte dans un ordre cohérent.

Partie 3

Question 3.1. Compléter le DR 1 en retenant le matériel adapté à la situation et en indiquant les contrôles à effectuer avant utilisation. Les contrôles doivent être cohérents avec le DT 2 et la notice du fabricant.

Retenir la tondeuse autotractée : sa largeur de coupe et sa vitesse indicative sont supérieures à celles de la tondeuse poussée. Le bac assure la collecte demandée ; le râteau complète le ramassage si nécessaire. Inscrire les contrôles dans le DR 1, conformément à la notice. Si un défaut compromettant la sécurité est constaté, ne pas utiliser la machine et avertir le responsable.

Élément à renseigner	Réponse à inscrire
Matériel retenu	1 tondeuse autotractée : coupe de 0,55 m, vitesse indicative de 3,2 km/h.
Collecte	1 bac de ramassage ; râteau si nécessaire.
État de la machine	Vérifier visuellement l'état général, les commandes et les dispositifs de protection.
Zone de travail	Repérer personnes, objets et débris ; retirer les éléments accessibles ou sécuriser la zone.
Réglage	Vérifier le réglage de coupe correspondant à 55 mm selon la notice.
Anomalie	Ne pas utiliser la machine et informer le responsable.

DR 1 complété : choix et contrôles

Choix de matériel et contrôles préalables

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Matériel retenu et justification	Autotractée, 1
Équipement de collecte retenu	Bac, 1
Contrôle préalable de l'état de la machine	État, commandes, protections
Contrôle de la zone de travail	Personnes, objets, débris
Réglage à vérifier avant la tonte	
Conduite à tenir si une anomalie est constatée	Ne pas utiliser, prévenir

✓ RÉPONSE À RETENIR

1 tondeuse autotractée, 1 bac de ramassage ; contrôles préalables selon la notice et anomalie signalée au responsable.

Question 3.2. Compléter le DR 2 en ordonnant les étapes de l'intervention, depuis la préparation de la zone jusqu'au rangement du matériel. Faire apparaître la vérification de la zone, la tonte, la gestion des déchets et le contrôle final du résultat.

Compléter le DR 2 dans l'ordre suivant. Régler la hauteur à l'arrêt et maintenir les tiers à distance pendant l'intervention.

1. Vérifier la zone, repérer les personnes et retirer les débris accessibles.
2. Contrôler l'état de la machine et régler la hauteur à 55 mm selon la notice.
3. Mettre les protections adaptées et organiser la zone de travail.
4. Tondre par passages réguliers avec le recouvrement nécessaire.
5. Collecter les déchets, puis contrôler la régularité de la tonte et l'état de la zone.
6. Arrêter et ranger le matériel conformément à la notice et aux consignes de l'entreprise.

DR 2 complété : ordre et contrôles

Préparation et déroulement de la tonte

Étape proposée	Ordre proposé	Précision ou contrôle à effectuer
Vérifier la zone, repérer les personnes et retirer les débris accessibles	1	Repérer les personnes, retirer les débris
Contrôler l'état de la machine et régler la hauteur de coupe à l'arrêt	2	État et réglage à l'arrêt
Mettre en place les protections adaptées et organiser la zone de travail	3	Protections, tiers à distance
Effectuer la tonte avec des passages réguliers et le recouvrement nécessaire	4	Passages réguliers, recouvrement
Collecter les déchets et vérifier le résultat obtenu	5	Collecter, contrôler la régularité
Arrêter et ranger le matériel selon la notice et les consignes de l'entreprise	6	Arrêt et rangement selon notice

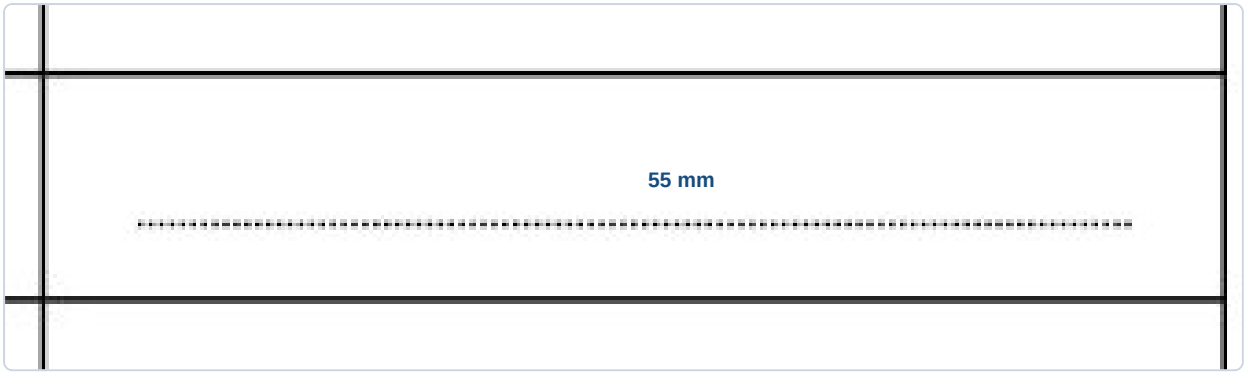
✓ RÉPONSE À RETENIR

Ordre : vérification de la zone, contrôle et réglage, protections, tonte, collecte et contrôle final, arrêt et rangement.

Question 3.3. Indiquer pourquoi la hauteur de coupe doit être réglée avant le début de la tonte et préciser comment vérifier que le réglage choisi correspond à la demande du client.

Régler la hauteur avant la tonte permet d'obtenir la coupe demandée et d'éviter un résultat irrégulier ou une détérioration de la pelouse. Machine arrêtée, consulter la notice pour identifier le réglage correspondant à la demande du client. Vérifier ensuite que le sélecteur ou l'indicateur de réglage est bien positionné sur la valeur correspondant à **55 mm**.

DR 1 : réglage demandé



✓ RÉPONSE À RETENIR

Avant la tonte, régler et vérifier la hauteur de coupe demandée : 55 mm, conformément à la notice.

4. Prévention et sécurité au travail

La conduite et l'entretien de la tondeuse exposent l'opérateur et les tiers à des risques de projection, de contact avec l'organe de coupe et d'exposition au bruit. Le DT 3 rappelle les contrôles et mesures de prévention à appliquer avec la notice du fabricant et les consignes de l'entreprise.

Partie 4

Question 4.1. Pour deux situations du tableau, indiquer un dommage possible et proposer une mesure de prévention adaptée.

Voici deux situations du tableau, avec un dommage possible et une prévention adaptée :

Situation	Dommage possible	Prévention
Tiers près de la zone	Blessure par projection ou contact avec la tondeuse	Éloigner les tiers et arrêter la tonte s'ils s'approchent.
Branche ou débris au sol	Blessure par projection ou détérioration du matériel	Repérer et retirer les débris accessibles avant la tonte.

Maintenir une zone de travail maîtrisée pendant toute l'intervention et appliquer les consignes de prévention de l'entreprise.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Éloigner les tiers et retirer les débris accessibles avant la tonte pour limiter les blessures et les détériorations du matériel.

Question 4.2. Décrire la conduite à tenir avant de dégager un bourrage ou d'effectuer une intervention à proximité de l'organe de coupe. Intégrer l'arrêt du matériel et la prévention d'une remise en marche intempestive.

1. Arrêter le matériel et le moteur, puis attendre l'immobilisation complète de l'organe de coupe.
2. Empêcher toute remise en marche intempestive en appliquant la procédure indiquée dans la notice, par exemple en neutralisant le dispositif de démarrage prévu par le fabricant.
3. Vérifier que l'arrêt est sûr avant d'intervenir et suivre les instructions du fabricant pour dégager le bourrage.

Ne pas intervenir si l'immobilisation ou la mise en sécurité ne peut pas être garantie ; prévenir alors le responsable.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Arrêter le moteur, attendre l'immobilisation complète de l'organe de coupe et empêcher tout redémarrage avant d'intervenir.

Question 4.3. Indiquer deux vérifications à effectuer dans la zone de travail avant de commencer la tonte, afin de limiter les risques pour les personnes et le matériel.

Avant de commencer, effectuer deux vérifications de la zone :

- Repérer les objets, branches, débris et obstacles susceptibles d'être projetés ou d'endommager la tondeuse ; retirer les éléments accessibles.
- Repérer les personnes présentes et vérifier que l'accès à la zone est maîtrisé, notamment du côté de l'allée de service ; éloigner les tiers avant le démarrage.

Si la zone ne peut pas être sécurisée, ne pas commencer la tonte. Ces contrôles réduisent les risques pour les personnes et le matériel.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Repérer les personnes, objets et obstacles, puis retirer les débris accessibles et sécuriser l'accès à la zone de tonte.

Question 4.4. Préciser comment choisir et utiliser les équipements de protection individuelle pour cette intervention en s'appuyant sur la notice du fabricant et les consignes de l'entreprise.

Choisir un équipement de protection individuelle pour chaque opérateur, en fonction de la notice de la tondeuse, de l'évaluation des risques et des consignes de l'entreprise. Les protections doivent correspondre aux risques présents, notamment au bruit et aux projections lorsque la notice ou l'évaluation les identifie.

Avant le travail, vérifier que les EPI sont adaptés, en bon état et correctement ajustés. Les porter pendant l'intervention et les remplacer s'ils sont détériorés. Ils complètent les mesures de prévention, sans remplacer la maîtrise de la zone ni l'éloignement des tiers.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Porter pendant toute l'intervention des EPI en bon état et adaptés aux risques, à la notice du fabricant et aux consignes de l'entreprise.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette situation d'évaluation intégrée du Bac professionnel Aménagements paysagers, session 2026, porte le code 26-BCP-AP-EP1 et dure 120 minutes, sans coefficient autonome. À partir d'un chantier de tonte au parc des Érables, elle évalue l'analyse des contraintes, le choix des équipements, les calculs de rendement et de consommation, l'organisation opératoire et la prévention des risques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La surface d'un rectangle se calcule par longueur × largeur, avec les dimensions exprimées dans la même unité.
- La largeur effective de tonte est la largeur nominale diminuée du recouvrement entre passages.
- Le rendement corrigé en m²/h se calcule par R = Le × V × 1000 × k, avec V en km/h.
- La durée en heures vaut S / R ; le volume estimé de carburant vaut consommation horaire × durée en heures.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les calculs avec leurs unités et respecter les arrondis demandés : dixième de minute et centième de litre.
- Distinguer largeur nominale et largeur effective en tenant compte du recouvrement entre les passages.
- Vérifier l'état de la machine, les commandes et les dispositifs de protection selon la notice avant l'utilisation.
- Pour un dégagement ou un réglage, arrêter la machine et empêcher toute remise en marche intempestive.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le rendement corrigé de la tondeuse dans ce sujet ?

Soustrayez le recouvrement de la largeur nominale pour obtenir Le. Convertissez ensuite la vitesse de km/h en m/h en la multipliant par 1000, puis appliquez le coefficient d'efficacité : R = Le × V × 1000 × k.

Q : Comment convertir la durée de tonte pour estimer la consommation ?

Calculez d'abord la durée en minutes avec t = S / R × 60, puis convertissez-la en heures en divisant par 60. Multipliez cette durée en heures par la consommation horaire indicative pour obtenir le volume en litres.

Q : Comment gérer le temps et le barème pendant cette évaluation ?

La situation dure 120 minutes et les quatre parties valent chacune 5 points. Répartissez votre temps entre les questions et réservez un moment aux calculs et à la relecture des unités, des arrondis et des réponses inscrites sur les documents réponse.

Q : Qu'attend le jury pour les réponses de prévention et de sécurité ?

Les mesures proposées doivent répondre aux risques décrits et rester compatibles avec la notice du matériel et les consignes de l'entreprise. En cas d'anomalie compromettant la sécurité, ne pas utiliser la machine et informer le responsable.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacproap.fr/assets/annales/bac-pro-ap/Agroéquipement/2026/Bac Pro AP - Agroéquipement - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Bac Pro AP : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.